

GUIDE DES ACTIVITÉS CULTURELLES SPORTIVES & ASSOCIATIVES 2019 / 2020

Des activités proches de chez vous ...

**A vous de faire
votre choix !**

INFORMATIONS

Pour l'inscription d'enfants ou d'adolescents (jusque 17 ans inclus) aux activités municipales*, une aide du C.C.A.S. est octroyée aux familles dont le quotient familial se situe dans les tranches 1, 2, 3, 4 ou 5.

Abaissement des tarifs de :

- ⇒ **45% pour la tranche 1** (de 0 € à 369 €)
- ⇒ **40% pour la tranche 2** (de 370 € à 499 €)
- ⇒ **30% pour la tranche 3** (de 500 € à 600 €)
- ⇒ **20% pour la tranche 4** (de 601 € à 700 €)
- ⇒ **20% pour la tranche 5** (de 701 € à 736 €)

Pour en bénéficier lors de l'inscription, veuillez vous munir soit :

- de votre numéro d'allocataire CAF
- d'une attestation CAF récente où est notifié votre Quotient Familial, de votre dernier avis d'imposition et du montant de vos allocations familiales.

Ce guide a été réalisé par la Commune de Vendeville sur la base des informations recueillies auprès des responsables des activités et des associations

Ce livret a pour objectif de vous aider à mieux connaître Les activités proposées sur Vendeville ou en intercommunalité avec des communes voisines

ATTENTION :

les activités se déroulant salle Paul Buisine subiront probablement un changement de lieu courant 2020.

SOMMAIRE

ARTS & CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE & LES MÉDIATHÈQUES DU MÉLANTOIS

☎ : 03.20.95.28.74

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES*

☎ : 03.20.16.84.89

ASSOCIATION ŒNOLOGIE ET CULTURE

A.O.C

☎ : 06.85.87.92.11

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR UNE INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

☎ : 03.20.16.84.84

ENFANCE & PÉRISCOLAIRE

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES*

Cantine, garderies, Accueil du Mercredi, ALSH, aide aux devoirs ☎ : 03.20.16.84.84 / 06.70.94.76.11

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

C.M.E

☎ : 03.20.16.84.84 - cme@mairiedevendeville.fr

LOISIRS & JEUX

CLUB DE LOISIRS DE VENDEVILLE

☎ : 06.62.98.10.31 (Travaux d'aiguilles)

☎ : 06.20.54.88.77 (Jeux de Société)

CLUB DE RIRE

@ : catherine.rirevendeville@yahoo.fr

☎ : 06.18.01.74.88

SCRAP EN NORD

@ : scrapennord@gmail.com

Page Facebook : scrapennord vendeville

VENDEFÊTES

@ : vendefetes@gmail.com

Page Facebook : vendefetes

INTERCOMMUN'HILARITÉ

☎ : 06.62.45.66.21

www.intercommunhilarite.org

PATRIOTIQUE

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

U.N.C TEMPLEMARS - VENDEVILLE

☎ : 06.51.21.65.96

SPORTS

ACTIVITÉS GYMNIQUES VENDEVILLOISES*

☎ : 03.20.16.84.84 - tonnellesab@neuf.fr

ASWT - BASKET CLUB

Association Sportive Wattignies-Templemars

☎ : 06.50.04.26.41 - aswtbasket@yahoo.fr

ENTENTE PONGISTE TEMPLEMARS - VENDEVILLE

E.P.T.V

☎ : 06.18.53.32.13 - eptv@orange.fr

FOOTBALL CLUB TEMPLEMARS - VENDEVILLE

F.C.T.V

☎ : 06.28.53.03.63 ☎ : 06.35.94.13.98

GYM D'ENTRETIEN

☎ : 06.81.35.61.89

@ : andreducatillon@aol.com

JUDO CLUB TEMPLEMARS - VENDEVILLE

J.C.T.V

☎ : 06.24.28.04.89 - jctv59175@gmail.com

TEMPLEMARS KARATÉ CLUB

T.K.C

☎ : 06.87.02.54.60 - verfailliebruno@gmail.com

TENNIS CLUB DE TEMPLEMARS

☎ : 07.62.13.42.30

@ : templemars.tennis.club@gmail.com

VENDEVILLE RANDONNÉES PÉDESTRES

V.R.P

☎ : 06.74.46.11.42 - ydessein@free.fr

OPÉRATION SPORT 2019 / 2020

Attestation à retourner en mairie
avant le 30 novembre 2019

Bibliothèque Municipale de Vendeville



L'équipe de la bibliothèque vous accueille et vous conseille, dans un lieu agréable où best-sellers et nouveautés se côtoient.

Faisant partie du réseau « Médiathèques du Mélantois » formé par les communes de Houplin-Ancoisne, Lesquin, Lezennes, Seclin et Templemars, la bibliothèque de Vendeville vous propose un grand choix de documents pour enfants et adultes.

HORAIRES D'OUVERTURE * :

- ⇒ Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h00 à 19h00
- ⇒ Mercredi de 15h00 à 19h00
- ⇒ Samedi de 10h00 à 13h00

* Hors vacances annuelles : dates communiquées ultérieurement

Responsable : Laurence DAUBENFILD

Accueil : Amandine DESBIENS

L'équipe des bénévoles :

Valérie BEAU, Laura BOSQUET, Bernadette COIGNION, Daniel HARRER, Carole HERCHUELZ, Camille PRUVOT et Gaëtane ROBLIN

INSCRIPTION & TARIF :


L'inscription est gratuite pour les habitants des communes du réseau du Mélantois (Houplin-Ancoisne, Lesquin, Lezennes, Seclin, Templemars et Vendeville)

Pour les habitants des autres communes, l'inscription est de 20,00 €.

On vous demandera de présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. La présence d'un parent est obligatoire le jour de l'inscription d'un mineur.

Le prêt est de 15 documents, dont 1 DVD pour une durée de 3 semaines. Cette durée peut-être renouvelée si le document n'est pas réservé par un autre adhérent. La prolongation des DVD n'est pas possible.

RENSEIGNEMENTS :  Rue du Guet 59175 VENDEVILLE

 03.20.95.28.74

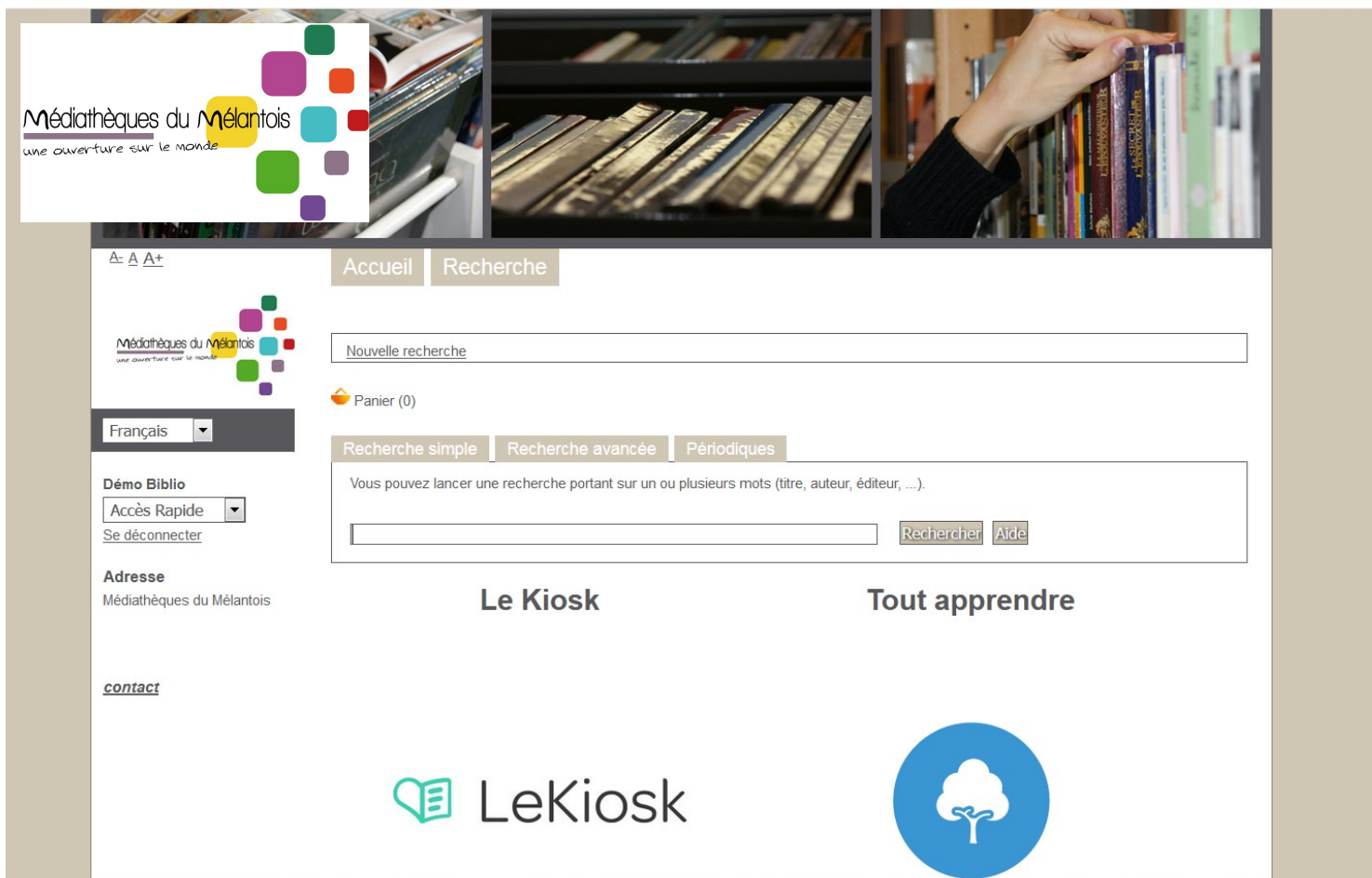
@ bibliotheque@mairiedevendeville.fr

Site : <https://melantois.bibli.fr>

Page Facebook : « Médiathèques du Mélantois »



Le Réseau « Les Médiathèques du Mélantois »



POUR SE CONNECTER : <https://melantois.bibli.fr>

IDENTIFIANT : l'initiale de votre prénom et votre nom - **MOT DE PASSE :** initiale du prénom + le nom

Exemple : Emile Zola

Identifiant = ezola - **Mot de passe** : ezola

OU votre année de naissance pour les nouveaux adhérents inscrits après septembre 2018 :

Identifiant : ezola - **Mot de passe** : 1840

NOUVEAUTÉ : LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

 **LeKiosk** **Lisez vos magazines préférés GRATUITEMENT, n'importe où, n'importe quand !**

Connectez-vous au portail et accédez à plus de 900 magazines de la presse française et internationale. Actualités, politique, féminin, culture, loisirs, sports ... Retrouvez tous vos magazines favoris. Les titres sont disponibles le jour-même de leur sortie en kiosque et sur tous vos appareils (ordinateurs, smartphones, tablettes)

 **toutapprendre.com** **Un catalogue varié de formations et de soutien scolaire ... pour tout apprendre GRATUITEMENT !**

Langues, développement personnel, musique, français et langues étrangères, code et permis, soutien scolaire, remise à niveau adultes, vie professionnelle, multimédia, bureautique et internet.

Pour accéder à « TOUT APPRENDRE » et « LE KIOSK », rien de plus simple !

- * Connectez-vous avec vos identifiants sur le site <https://melantois.bibli.fr>
- * Choisissez « LEKIOSK » ou « TOUTAPPRENDRE »

École Municipale d'Arts Plastiques *

Venez découvrir les arts plastiques sous toutes ses formes, dans une ambiance conviviale.



L'EXPO 2020 sera sur le Thème « PARIS »

ÉVEIL : atelier ludique au contenu adapté aux 4-6 ans. Initiation aux techniques artistiques et développement de la créativité.

ENFANTS & ADOS : priorité à la découverte et approfondissement de techniques variées et parfois insolites (peinture à la brosse à dents, à l'éponge, ...) pour une pratique diversifiée et attrayante.

ADULTES : en fonction de vos souhaits, vous pratiquerez peinture, dessin et volume. Vous serez guidé pas à pas, des solutions concrètes vous seront apportées afin de mener à bien vos projets.

Les débutants de tous âges sont les bienvenus !

Les cours ont lieu : à l'École d'Arts Plastiques, 81, rue de Seclin à Vendeville (à coté de la Mairie)
ATTENTION : changement de locaux prévu en février 2020

Le Mardi de 17h00 à 19h00 pour l'Atelier Enfants CP/ CM1 : 12 places
(un transport pédestre sera organisé depuis la garderie primaire à 17h00)

Le mercredi de 13h30 à 14h30 pour l'Éveil 4/6 ans (MS / GS / CP) : 8 places

Le mercredi de 14h30 à 16h30 pour l'Atelier Ados CM2 / 3^{ème} : 12 places

Le jeudi de 15h00 à 20h00 pour l'Atelier Adultes (à partir de 15 ans) : 30 places

Les adultes arrivent et repartent à l'heure de leur choix au sein de ce créneau horaire
ATTENTION : le nombre de places pourrait être baissé en cours d'année dans le groupe adulte, en fonction de l'espace disponible dans les nouveaux locaux



ACTIVITÉ MUNICIPALE ANIMÉE PAR : Peggy CAUFQUIER

MATÉRIEL : Adultes : matériel personnel de peinture et/ou de dessin
Éveil, enfants et ados : 1 blouse manches longues, 5 € (en espèces pour l'achat de petit matériel)

INSCRIPTION : les inscriptions se font à l'école d'arts plastiques, les :

Mardi 3 septembre de 17h00 - 19h00

Mercredi 4 septembre de 13h30 - 16h30

Jeudi 5 septembre de 15h00 - 20h00

TARIFS : 23,00 € par trimestre, par personne pour les Vendevillois
48,00 € par trimestre, par personne pour les Extérieurs
(1^{er} trim : septembre à décembre, 2^{ème} trim : janvier à mars, 3^{ème} trim : avril à juin/juillet)



RENSEIGNEMENTS : ✉ École Municipale d'Arts Plastiques 81, rue de Seclin à VENDEVILLE
☎ 03.20.16.84.89 (pendant les heures de cours)
@ ecoleartsplastiquesvendeville@gmail.com
Site <http://atelier.vendeville.free.fr>

REPRISE DES COURS : les 5, 10 et 11 septembre 2019, à l'école municipale d'Arts Plastiques

Association Œnologie et Culture - A.O.C



A.O.C a pour objet de faire découvrir à ses adhérents le patrimoine vitivinicole et culinaire français et étranger. Sa vocation est à la fois festive et culturelle.

L'activité se manifeste dans le cadre de séances de dégustation, animées par un professionnel ainsi que dans le cadre de voyages et/ou visites organisées.

Les séances ont lieu : un vendredi par mois de 19h30 à 23h00

Au Restaurant Scolaire, rue de Seclin à Vendeville (entrée mairie)

Prochaines séances 2019 : les 20 septembre, 18 octobre, 22 novembre et le 13 décembre 2019

INSCRIPTION ET TARIFS : 130,00 € pour l'année (10 séances/an)
possibilité d'inscription toute l'année
Frais de bouche par séance : 17€
37€ pour les participants occasionnels

RENSEIGNEMENTS :

Pierre HERBET (Président)

✉ herbet.pierre@gmail.com

☎ 06.85.87.92.11



REPRISE DES ATELIERS : Vendredi 20 septembre 2019 au Restaurant Scolaire

Inscription dans une école de musique ...



La Municipalité de Vendeville propose cette année encore, une aide financière pour les familles ayant inscrits de jeunes Vendevillois à une école de musique.

Cette aide est à hauteur de 50% du montant de l'inscription
avec un maximum de 120,00 € par année scolaire et par jeune

Les familles ayant des enfants de moins de 18 ans inscrits à une école de musique pourront prétendre à cette participation **sur présentation d'un justificatif d'inscription pour l'année 2019/2020, d'une facture acquittée et d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom des parents.**

RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE VENDEVILLE

☎ 03.20.16.84.84

@ services.administratifs@mairiedevendeville.fr

ENFANCE & PÉRISCOLAIRE

Activités Périscolaires *

RESTAURANT SCOLAIRE *

Les enfants scolarisés à la journée, peuvent bénéficier de la cantine.

Le restaurant fonctionne pendant l'année scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi que durant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Un traiteur livre les repas et le service est assuré par le personnel municipal.



GARDERIE MATERNELLE ET/OU PRIMAIRE

La garderie fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Les enfants bénéficient d'un goûter l'après-midi. On leur propose des jeux éducatifs ainsi que des activités manuelles. La surveillance des enfants est assurée par des agents communaux. Ce service public municipal est proposé, en priorité, aux enfants dont les deux parents travaillent.

AIDE AUX DEVOIRS - Nouveauté 2019

Cette aide aux devoirs est mise en place pour les élèves du CP au CM2 du groupe scolaire A. Decaux.

Ce service a lieu les lundis et jeudis de 17h00 à 18h00 dans les classes de l'école et sera assuré par du personnel qualifié. Renseignement et inscription en mairie.

ACCUEIL DU MERCREDI *

L'accueil du mercredi fonctionne de 7h30 à 18h00 soit à la journée ou à la 1/2 journée.

L'accueil du mercredi est assuré dans les locaux de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et s'adresse aux enfants des classes de maternelle et primaire. Les activités sont de type ALSH avec un encadrement qualifié respectant les normes d'agrément (BAFA, etc.).

Le repas est fourni par les parents. L'inscription se fait au mois. Les parents inscrivent leurs enfants pour tous les mercredis de la période scolaire concernée.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) *

L'ALSH accueille vos enfants de 2 à 6 ans inclus (maternelle) et de 6 à 12 ans inclus (primaire) pendant **les vacances de Février, Pâques, Été et Toussaint**. Les inscriptions se font en Mairie.

Contact cantine, garderies, ALSH, accueil du mercredi :

☎ 06 70 94 76 11 (uniquement aux horaires soit de cantine, de garderie, d'accueil du mercredi et des ALSH)

**Le « portail enfance » est accessible depuis le site de la mairie <https://mairie-vendeville.fr/>
Il vous permet d'inscrire ou d'annuler un repas de cantine, de payer en ligne ...**

Le Livret des activités périscolaires est disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à l'inscription de vos enfants pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Adjoint aux affaires scolaires & périscolaires : Ludovic PROISY
Pour prendre rendez-vous, merci de vous adresser en mairie

Le Conseil Municipal d'Enfants - C.M.E



Au sein du CME, les jeunes élus sont consultés et donnent leur avis sur les politiques municipales les concernant ou montent des projets collectifs.

Le Conseil Municipal d'Enfants de Vendeville a pour mission de :

Contribuer à la formation du jeune citoyen, favoriser le dialogue entre les responsables politiques municipaux et les enfants, permettre à l'enfant d'exercer ses droits mais aussi lui faire prendre conscience de ses responsabilités et de ses devoirs, améliorer les conditions de vie des jeunes Vendevillois grâce à des propositions intervenant sur leur quartier ou sur l'ensemble de la vie de la commune.

Fonctionnement :

- **Élections suivies d'une réunion d'intronisation tous les ans en octobre**
- **Réunions de travail** en commission (1h00)
- **Voyage de fin de mandat** : visite d'une institution ou journée ludique et de découverte en juin

Actions ou moments forts :

Cérémonie des vœux, Journée Propreté, distribution du colis de Noël aux aînés, loto, concours de crêpes, de masques..., stand au marché de Noël et à la braderie, organisation d'une boum, actions au profit d'une œuvre caritative, ...

RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE VENDEVILLE

☎ 03.20.16.84.84

@ cme@mairiedevendeville.fr



ATTENTION!

A VOS AFFICHES !

Élection du nouveau Conseil Municipal d'Enfants

AVIS AUX CANDIDATS DE CM1 ET CM2

pour que vos idées comptent !!!

JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Samedi 5 octobre, réunion d'Intronisation



LOISIRS & JEUX

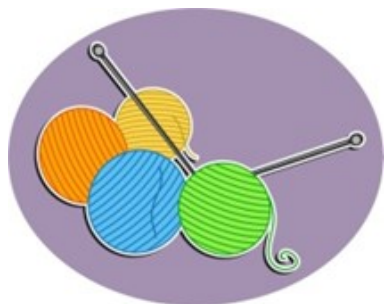
Club de Loisirs de Vendeville

VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE ? Vous souhaitez vous distraire et vous cultiver ?

... et bien-sûr, passer d'agréables moments !!!

LE CLUB DE LOISIRS VOUS PROPOSE ...

TRAVAUX D'AIGUILLES



Couture, tricotin, tricot, crochet, patchwork ...

Vous désirez apprendre, vous savez tricoter, vous voulez vous perfectionner en réalisant des ouvrages pour vous, votre famille ou pour des dons aux œuvres ... joignez-vous à nous dans une ambiance conviviale avec échanges de savoir.

Papotages et tasse de thé ou café avec conseil à la demande.

- ♦ **Le lundi soir de 18h00 à 20h00, salle Paul Buisine** (1 semaine sur 2)
- ♦ **Le Jeudi en matinée de 10h00 à 12h00, salle Paul Buisine** (1 semaine sur 2)

LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE

Lundi 2, jeudi 12, lundi 16, jeudi 26 et lundi 30 septembre 2019

JEUX DE SOCIÉTÉ

Belote, Rami, Bridge, Scrabble ...

Ambiance conviviale et amicale

Tous les mardis de 14h30 à 18h00, salle Paul Buisine



NOUS SOMMES OUVERTS À TOUTES PROPOSITIONS DE NOUVELLES ACTIVITÉS

INSCRIPTION ET TARIFS :

Les inscriptions ont lieu sur place toute l'année

Vendevillois : 18,00 € / an (27,00 € pour les couples)

Extérieurs : 22,00 € / an (33,00 € pour les couples)

(la cotisation ne sera réclamée qu'après quelques séances de découverte)

RENSEIGNEMENTS :

Contact « Travaux d'Aiguilles » **Bernadette COIGNION** (Présidente)

✉ bernadette.coignon@orange.fr

☎ 06.62.98.10.31

Contact « Jeux de Société » **Philippe LEROUGE** (Trésorier)

✉ ph.lerouge@nordnet.fr

☎ 06.20.54.88.77



REPRISE DES ACTIVITÉS : Travaux d'aiguilles le lundi 2 septembre et le jeudi 12 septembre, salle Paul Buisine
Jeux de sociétés tous les mardis (sans interruption) salle Paul Buisine

Club de Rire

animé par Catherine WALLERAND, cadre de santé formateur titulaire du certificat d'animateur et de rigologue de l'école internationale du rire à Frontignan

Le rire permet de se détendre, de lâcher prise, de combattre le stress et de se procurer du bien-être.



**POUR FAVORISER LE BIEN ÊTRE DE TOUS,
DANS LA VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE**

La séance s'articule autour du yoga du rire, de la méditation et de la relaxation

**Les séances ont lieu : deux fois par mois, le jeudi de 18h30 à 20h00
à l'école maternelle, 79, rue de Seclin à Vendeville - entrée mairie**

Calendrier 2019/2020 : les 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 28 novembre, 5 et 19 décembre 2019, les 9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 5 et 19 mars, 2 et 16 avril, 7 et 28 mai, 4 et 18 juin et le 2 juillet 2020

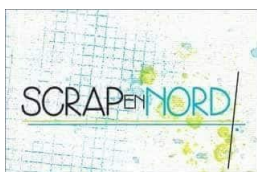
INSCRIPTION ET TARIFS : Lors des séances (**séance d'initiation offerte à tous**)
Veuillez vous munir d'un tapis de sol ou d'une serviette et d'une bouteille d'eau. Une tenue de sport est vivement conseillée.
6,00 € / séance ou 50,00 € pour 10 séances

RENSEIGNEMENTS : Catherine WALLERAND (Présidente)
✉ catherine.rirevendeville@yahoo.fr
☎ 06.18.01.74.88



REPRISE DES SÉANCES : Jeudi 12 septembre 2019, École maternelle (entrée mairie rue de Seclin)

Scrap en Nord



Connaissez-vous le SCRAP ?

Notre association vous propose de découvrir cette activité créative. Le Scrapbooking permet de mettre en valeur vos photos, vos souvenirs, de décorer et détourner des objets du quotidien ...



Nous organisons des ateliers avec des petits défis rigolos accessibles à tout niveau et de gros évènements dans l'année tels que **la Scrapbraderie et un atelier à la journée avec une animatrice en mars 2020 à La Chiconnière ou encore un Scrap enfant le 1^{er} juin 2020 avec un goûter** (sur inscription, attention places limitées)

Cette année, nous avons fait un atelier « Cartes Fête des Mères » organisé par le CME et nous espérons proposer un nouvel atelier en 2020

Les ateliers ont lieu : salle Paul Buisine, rue de Seclin à Vendeville (à côté de la mairie)
le lundi de 19h45 à 22h30 (1 semaine sur 2 même durant les vacances scolaires)

INSCRIPTION ET TARIF : à chaque séance
40,00 € pour l'année (9 ateliers + 2 ateliers exceptionnels)

RENSEIGNEMENTS : Corinne TASD'HOMME (présidente)
✉ scrapennord@gmail.com
Page Facebook : « scrapennord vendeville »



REPRISE DES ATELIERS : Lundi 9 septembre 2019, salle Paul Buisine

Vendefêtes

Cette association met en place de nombreuses manifestations et activités culturelles sur la commune. Grâce à ses nombreux bénévoles, VENDEFÊTES, vous propose :



- Une braderie annuelle le dernier dimanche de juin
- Une bourse aux vêtements printemps/été en avril
- Une bourse aux vêtements automne/hiver en octobre
- Une bourse aux jouets en novembre
- Vente de billets à tarif réduit 1 fois par an (cinéma, karting, ...)
- Ainsi que des concerts, sorties, voyages, week-end ...

RENSEIGNEMENTS : Grégoire DUMONT (Président)
Fabrice VAN BELLE (Vice-président)

✉ vendefetes@gmail.com
Page Facebook : « vendefetes »



PATRIOTIQUE

Union Nationale des Combattants - U.N.C



UNC Templemars-Vendeville - 409^{ème} section permet de réunir tous les anciens combattants et soldats de France, de garder ainsi l'esprit de camaraderie et de civisme. Ils mettent un point d'honneur à préserver le travail de mémoire, de culture et de jeunesse.



L'UNC se charge de demander pour les ayants-droits : le titre de reconnaissance de la nation, la carte du combattant, l'attribution de la Croix du Combattant, la retraite mutualiste avec la participation de l'État. Pour les veuves d'anciens combattants : la carte de veuve d'ancien combattant ressortissante de l'ONAC, le principe d'une allocation différentielle de solidarité en faveur des veuves d'anciens combattants les plus démunies...

L'UNC participe à toutes les cérémonies patriotiques et, sur demande, elle est présente aussi pour honorer une dernière fois un ancien combattant lors de son décès.

INSCRIPTION ET TARIFS : Dimanche 24 novembre 2019, 10h00
lors de l'Assemblée Générale, Salle Blézel à Templemars
24 €/an et 15 €/an pour les veuves (comprend l'abonnement à la Voix du Combattant)

RENSEIGNEMENTS : Michel CARLIER (Président) ✉ michel.carlier8@sfr.fr
Guy GUERIN (Trésorier adjoint) ☎ 06.51.21.65.96
Site : <http://gjjg.free.fr/unc/>

PROCHAINES MANIFESTATIONS : Mercredi 25 septembre 2019, journée nationale d'hommage aux Harkis à Templemars
Lundi 11 novembre 2019, Commémoration de 14/18, RDV au monument aux morts de Vendeville



Vendeville

Intercommun'HILARité

Hellemmes - Lesquin - Lezennes - Ronchin - Templemars - Vendeville

Vendredi 27 septembre 2019

CHRISTEL CAMUS PRODUCTIONS & LCB PRODUCTION présentent

100 VOIX EN L'AIR DÉJÀ 20 000 SPECTATEURS

" LEGAL, RÉGALE... RIRES ASSURÉS ! "
LE PARISIEN

" C'EST LE NOUVEL IMITATEUR ! "
TÉLÉ 7 JOURS

" TOTALEMENT DÉJANTÉ ! "
PARISCOPE

" IRRÉSISTIBLE ! "
FRANCE 3

CHRISTIAN
LEGAL



Salle La Chiconnière
à 20h

 Vendeville

entrée : 10 euros



11^e Festival du Rire du 27 septembre au 12 octobre 2019

Intercommun'HILARité



CHRISTIAN LEGAL



VENDEVILLE

Vendredi
27 SEPTEMBRE

Salle la Chiconnière
rue de Seclin
20 h - entrée : 10 €

LES GOGUETTES



LEZENNES

Vendredi
4 OCTOBRE

Complexe sportif
Salle Philippe Berthe
20 h - entrée : 12 €

ELISABETH BUFFET



LESQUIN

Samedi
5 OCTOBRE

Centre Culturel
1 rue C. Claudel
20 h - entrée : 12 €

Théâtre L'IMPOSTEUR



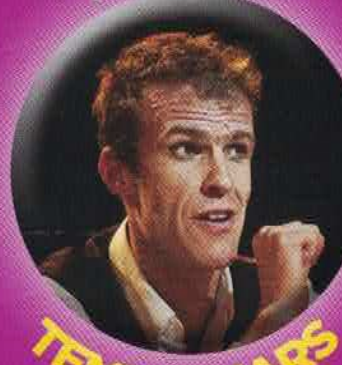
COMPAGNIE THEATRALE
Les DraGONS

RONCHIN

Dimanche
6 OCTOBRE

Salle Alfred Colin
650 av. J. Jaurès
16 h - entrée : 10 €

TOPICK



TEMPLEMARS

Vendredi
11 OCTOBRE

Salle H. Desbonnet
4 rue Jules Guesde
20 h - entrée : 10 €

ZIDANI



HELLEMES

Samedi
12 OCTOBRE

Salle le Chapitô
208 rue Faidherbe
20 h - entrée : 10 €



Réservations et renseignements :

O.R.A.

Sur le côté de la Mairie de **RONCHIN**
650 avenue Jean Jaurès
du lundi au jeudi
de 9h30 à 11h00

06 62 45 66 21

asso.intercommunhilarité@orange.fr
<http://www.intercommunhilarité.org/>

Fermeture
des portes
à 19h45
sauf
Ronchin à
15h45



Activités Gymniques Vendevilloises *



BABY-GYM

Nos bambins ont aussi leur activité. Nous proposons aux enfants âgés de 3 à 6 ans, des parcours psychomoteurs ainsi que de l'expression corporelle

Les cours ont lieu : le mercredi de 16h00 à 16h45 pour les 4 / 6 ans (4 ans révolu)
le mercredi de 16h50 à 17h25 pour les 3 / 4 ans (3 ans avant le 1^{er}/01/2020)

DANSE MODERNE

Nous proposons à vos enfants à partir de 5 ans (5 ans révolu), aux ados et aux adultes des cours de danse moderne.

Les cours ont lieu : pour les 5-8 ans, le mercredi de 15h00 à 15h45
pour les 9-12 ans, le jeudi de 17h00 à 18h00
(avec possibilité d'emmener les enfants de garderie)
pour les 13-16 ans, le jeudi de 18h00 à 19h00
pour les + de 16 ans, le jeudi de 19h00 à 20h00 (ados/adultes)



CIRCUIT TRAINING / RENFORCEMENT MUSCULAIRE

(ados/adultes)

Le cours a lieu : le mardi de 19h00 à 20h00



STEP / ZOUMBA LATINA (ados/adultes)

Le cours a lieu : le jeudi de 20h00 à 21h00

TOUS LES COURS SE FONT À LA CHICONNIÈRE, RUE DE SECLIN.

ACTIVITÉ MUNICIPALE ANIMÉE PAR : Sabrina TONNELLE, éducatrice sportive

INSCRIPTION ET TARIFS : les inscriptions se font à la Chiconnière
le mercredi 4 septembre de 15h00 à 19h30 et le jeudi 5 septembre de 17h00 à 20h00

Veillez vous munir d'un certificat médical lors de l'inscription

(sans certificat médical, l'enfant ou l'adulte ne pourra pas commencer les cours)

Prévoir une tenue et des chaussures de sport dès le premier cours (changement de chaussures OBLIGATOIRE)

- 45,00 € par an pour un cours/semaine pour les Vendevillois
66,00 € par an pour 2 cours/par semaine pour les Vendevillois (step/zoumba + renf. musculaire)
+ 5,00 € (en espèces) pour la participation au spectacle
90,00 € par an pour un cours/semaine pour les extérieurs
140,00 € par an pour 2 cours/par semaine pour les extérieurs (step/zoumba + renf. musculaire)
+ 5,00 € (en espèces) pour la participation au spectacle

RENSEIGNEMENTS :

Mairie de Vendeville 79, rue de Seclin 59175 VENDEVILLE
☎ 03.20.16.84.84 ☎ : 03.20.16.84.85
@ services.administratifs@mairiedevendeville.fr
@ tonnellesab@neuf.fr

REPRISE DES COURS : à partir du mardi 10 septembre 2019, à la Chiconnière

Association Sportive Wattignies Templemars

A.S.W.T BASKET



Venez pratiquer le basket pour le plaisir du jeu et pour la convivialité. Ce sport collectif requiert de l'adresse, de la rapidité, de l'endurance et une parfaite maîtrise de soi !

L'apprentissage se fait à travers des entraînements, des compétitions, des tournois ...

Les entraînements ont lieu : du lundi au vendredi à la salle Besson de Templemars ou salle des sports Pierre de Coubertin et le CREPS de Wattignies

INSCRIPTION ET TARIFS : Depuis juin, pendant les heures d'entraînement, salle Besson à Templemars
Remplir un imprimé de demande de Licence + chèque de cotisation + une photo d'identité

Pour l'année : 50 € pour les plus jeunes (à partir de 5 ans) à 102 € pour la catégorie séniors

RENSEIGNEMENTS : Thierry PASBECQ (Président)

✉ aswtbasket@yahoo.fr

☎ 06.50.04.26.41



REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS : A partir du lundi 19 août 2019, aux salles habituelles

Entente Pongiste Templemars-Vendeville - E.P.T.V



L'EPTV est un club de tennis de table, composé d'une cinquantaine de membres. Il accueille des joueurs pratiquant ce sport en loisir pour certains, en compétition pour d'autres.

Six équipes représentent les villes de Vendeville et Templemars en compétition départementale et régionale. La convivialité est le maître-mot de l'association qui, de ce fait, attire des joueurs de toute la métropole lilloise. Un entraîneur diplômé accompagne les jeunes joueurs durant leurs séances d'entraînement et leurs compétitions.

Les entraînements ont lieu : à la salle Fernand Sastre, rue Pierre Curie à Templemars
Le mardi, jeudi et vendredi de 18h30 à 22h00 entraînement libre
Le vendredi de 18h30 à 20h00 entraînement dirigé jeune

INSCRIPTION ET TARIFS : Les inscriptions se font à la salle F. Sastre à Templemars chaque mardi et jeudi de 18h30 à 22h00 dès le 20 août ou lors des « Portes Ouvertes » les 3 premiers vendredis du mois de septembre de 18h30 à 20h30.

Pour l'année : Adulte compétition : 70 € - Jeunes et loisirs : 50 €
(tarif dégressif dès la 2^{ème} licence)

RENSEIGNEMENTS : Arnaud DEREGNAUCOURT (Président)

✉ arnaud-deregnacourt@wanadoo.fr ☎ 06.18.53.32.13

Cedric VANDAMME (Secrétaire)

✉ eptv@orange.fr



REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS : le mardi 20 août 2019 à 18h30, salle Fernand Sastre à Templemars

Football Club Templemars-Vendeville - F.C.T.V



Ce Club accueille à ce jour 420 licenciés de tous âges et possède sa propre école de foot. Les joueurs sont encadrés par des éducateurs diplômés. Venez intégrer l'une de ces équipes dans un esprit convivial et familial ! (à partir de 5 ans)

Les entraînements ont lieu : au stade municipal de TEMPLEMARS, rue Pierre et Marie Curie

École de football (U6/U7/U8/U9) : mercredi de 14h00 à 15h30

U10/U11 : Mercredi de 16h00 à 17h30 et vendredi de 18h00 à 19h30

U12/U13 : Mardi et vendredi de 18h00 à 19h30

U14/U15 : Lundi et mercredi de 18h00 à 19h30

U16/U18/U19 : Le mardi et jeudi de 19h00 à 20h30

Seniors : Mercredi et vendredi de 19h30 à 21h00

Vétérans : Jeudi de 19h30 à 21h30



INSCRIPTION ET TARIFS : A partir de fin août au stade municipal de Templemars. Documents à retirer sur place, en téléchargement sur la page Facebook du club www.facebook.com/FootballClubTemplemarsVendeville ou à l'adresse mail du secrétariat fctv.secretariat@gmail.com

Contactez Marie HEBBINCKUYS pour les permanences (Attention places limitées)

Pour l'année, 110 € pour les séniors, 125 € de U6 à U13 et 130 € de U14 à U19, les vétérans 85 € (tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant)

RENSEIGNEMENTS :

Paul APPLETON (Responsable jeunes)	☎	06.28.53.03.63
Marie HEBBINCKUYS (Secrétaire)	☎	06.35.94.13.98
Eloïse BLONDEL (Trésorière)	☎	06.13.41.55.94

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS : A partir de fin août 2019 au stade de Templemars

GYM D'ENTRETIEN

La gymnastique d'entretien, une activité municipale pour adultes, est destinée à renforcer et tonifier le corps. La pratique est basée sur la méthode « Pilates » qui tient compte des possibilités de chacun. C'est un travail en douceur associé à la respiration.



Il renforce les muscles profonds du corps améliorant ainsi le maintien général de celui-ci.

Les cours ont lieu : le mardi de 9h30 à 10h30 à La Chiconnière, rue de Seclin

Les premiers cours seront consacrés aux fondamentaux de la discipline

INSCRIPTION ET TARIFS : en Mairie dès le lundi 2 septembre 2019
(30 places maximum, priorité aux Vendevillois et aux anciens inscrits)

Veillez vous munir d'un certificat médical en cours de validité dès le 1^{er} cours. Des chaussons, une tenue de sport et une serviette sont OBLIGATOIRES

30 €/an pour les Vendevillois et 60€/an pour les Extérieurs

RENSEIGNEMENTS : Danièle DUCATILLON ou Corinne HENNION (animatrices)
☎ 06.81.35.61.89 @ andreducatillon@aol.com



REPRISE DES COURS : le mardi 24 septembre 2019, à la Chiconnière

Judo Club Templemars-Vendeville - J.C.T.V



LE JUDO : On peut le pratiquer dès 4 ans dans une approche ludique d'éveil corporel puis à tout âge dans une approche progressive de l'apprentissage des techniques, dans un esprit d'entraide et de prospérité mutuelle.

LE JUJITSU : Méthode de self-défense fondée sur le contrôle de soi et le contrôle de l'adversaire par des techniques de projections, clés, atémis, techniques au sol ... L'enseignement de cet art martial peut se pratiquer dès 13 ans et à tout âge.

LE TAÏSO : Méthode japonaise de renforcement du corps. Il est pratiqué pour le maintien de la forme, l'apprentissage des bonnes postures pour prévenir les douleurs et blessures et améliorer ainsi le quotidien. Il comprend le renforcement de tous les groupes musculaires, le travail d'équilibre, des exercices cardio-respiratoire, de coordination ...le tout dans une ambiance dynamique et motivante !

Les entraînements ont lieu : au Dojo de la salle Colette Besson de Templemars :

*Lundi de 17h00 à 17h50 Baby judo (4 à 5 ans), de 17h50 à 18h40 : 5/7 ans, de 18h40 à 19h30 : 8/11 ans

*Mardi de 17h45 à 18h45 : 5/7 ans, de 18h45 à 20h00 : 12 ans/adultes, de 20h00 à 21h15 : TAÏSO

*Jeudi de 17h45 à 18h45 : 8/11 ans, de 18h45 à 20h00 : 12 ans/adultes, de 20h00 à 21h15 : JU-JITSU

*tranches d'âge indicative, répartition en fonction de l'année de naissance

INSCRIPTION ET TARIFS : Au Dojo lors des entraînements.

Veillez vous munir d'un certificat médical, d'une photo d'identité récente et du règlement de la cotisation. (en fonction de la tranche d'âge, réduction de 15 € pour 2 inscrits et -20 € par judoka supplémentaire.)

RENSEIGNEMENTS : Pierre MATHIEU (Président) ☎ 06.24.28.04.89
✉ jctv59175@gmail.com Site : <http://jctv59175.blogspot.fr/>
ou rejoignez-les sur leur page Facebook « Judotemplemars »



REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS : Lundi 9 septembre 2019, dojo de Templemars

Templemars Karaté Club - T.K.C



Le club vous propose de nombreuses pratiques autour du karaté, aussi bien pour ceux qui veulent passer leurs ceintures que pour ceux qui souhaitent simplement acquérir des techniques de self-défense. Enseigné aux enfants, le karaté les aidera à gagner en confiance, en équilibre, en souplesse, en force mais aussi à mieux maîtriser leurs émotions.



Fort de 170 membres, dont une centaine d'enfants de 5 à 17 ans et 70 adultes de la ceinture blanche à la ceinture noire, le TKC vous propose de multiples disciplines : **le karaté traditionnel** en initiation ou en perfectionnement, **le karaté compétition** en kata et en combat, **le body karaté** (enchaînement en musique de techniques de karaté sans partenaire, entraînement cardio et renforcement musculaire), et **le karaté Self-Défense Krav Maga** pour assimiler des techniques de self-défense et gagner en efficacité et en confiance.

LE TKC vous offre un encadrement de premier plan sous la responsabilité de Bruno VERFAILLIE, directeur technique du club, 6^{ème} dan et responsable national de l'arbitrage.

Les cours ont lieu : au dojo, rue Jean-Baptiste Mulier, salle Collette Besson à Templemars.
Tous les détails (horaires, lieu, inscriptions) sont disponibles sur le site

INSCRIPTION ET TARIFS : Une session d'inscription est organisée le mercredi 4 septembre de 17h à 20h au dojo de la salle Collette Besson à Templemars. Veuillez vous munir d'un certificat médical daté de septembre, d'une photo d'identité, d'une autorisation parentale pour les mineurs et de 4 timbres postaux. N'hésitez pas à prendre contact pour faire un cours d'essai

RENSEIGNEMENTS : David BOISSON (Président) ✉ dboisson@free.fr
Bruno VERFAILLIE (Directeur Technique) ☎ 06.87.02.54.60
✉ verfailliebruno@gmail.com Site : <http://www.templemars-karate.com/>

REPRISE DES COURS : Vendredi 6 septembre 2019, dojo, salle Colette Besson à Templemars

Tennis Club de Templemars

Ce club vous propose la pratique du tennis en loisirs ou en compétition.



Les cours ont lieu : salle des Mousquetaires, Complexe Sportif de Templemars

Entraînements* : **Compétition :** le mardi de 19h00 à 22h00 et le samedi de 8h30 à 10h30
Adultes : le mercredi de 20h00 à 22h00 et le jeudi de 19h00 à 21h00

Cours* : **Enfants :** le mercredi de 10h00 à 17h00 et le samedi de 10h30 à 13h30
Adultes : le vendredi de 19h00 à 22h00

* en fonction des inscriptions, certains horaires pourraient être modifiés

INSCRIPTION ET TARIFS : Forum des associations de Templemars le samedi 7 septembre 2019 ou sur RDV.

EN LOISIRS : 130 € / Séniors, 80 € / Étudiants et < 18 ans

COURS / ENTRAÎNEMENTS :

260 € / Séniors, 210 € / Étudiants, 180 € / < 18ans, 110 € / Mini Tennis (né(e) après le 01/08/12)

(Réduction pour inscription par famille de 3 adhérents 10%; 4 adhérents 15%; 5 adhérents 20% , Carte d'accès au club : 10 € payable une seule fois, définitivement, cotisation licence comprise)

RENSEIGNEMENTS : Vianney BARON (Président)

☎ 07.62.13.42.30

✉ templemars.tennis.club@gmail.com



REPRISE DES COURS : 2^{ème} semaine de septembre 2019, Complexe Sportif de Templemars

Vendeville Randonnées Pédestres - V.R.P



Balade pour adultes, le lundi de 5/7 km (activité physique adaptée) et le jeudi de 8/11 km. Marche règlementaire selon la forme physique des adhérents. Parcours diversifiés afin de faire connaître la nature et la richesse des paysages du Nord.

Les randonnées ont lieu :

le lundi de 13h30 à 16h00 (marche tranquille de 5 à 7 km, rendez-vous parking de l'église de Vendeville)

le jeudi de 9h30 à 12h00 (parcours de 8 à 11 km pour personnes aguerries, rendez-vous au départ de la randonnée)

INSCRIPTION ET TARIFS : salle Paul Buisine, rue de Seclin à Vendeville
Vendredi 30 août et lundi 2 septembre de 17h00 à 19h00
Vous munir d'un certificat médical, d'un justificatif de domicile et de la cotisation par chèque uniquement.

10,50 € / an en individuel et 18,00 € par couple pour les Vendevillois

18,50 € / an en individuel et 27,00 € par couple pour les Extérieurs

RENSEIGNEMENTS : Sabine COLOMBANI (Présidente)

✉ babinette59@orange.fr

Yves DESSEIN (Trésorier)

✉ ydessein@free.fr ☎ 06.74.46.11.42

Site : <http://vendeville.randonnee.free.fr/>



REPRISE DES RANDONNÉES : Jeudi 5 et lundi 9 septembre 2019



OPÉRATION SPORT 2019 / 2020



Dans le cadre de sa politique sportive vers la jeunesse, la Commune de Vendeville, pour la 10^{ème} année consécutive, a décidé de soutenir les jeunes Vendevillois.

Elle participera financièrement à leur équipement en remettant **une carte « cadeau » de 20,00 €** à tous les « enfants/ados » âgés de 3 à 17 ans inclus, pour la saison 2019/2020.

Pour en bénéficier, il faut être inscrit dans un club ou une association sportive, faire remplir l'attestation d'inscription qui se trouve dans ce livret et la déposer avant le 30 novembre 2019 en mairie.

Après validation, c'est avec plaisir que nous vous offrirons la carte « cadeau ».

RENSEIGNEMENTS : Mairie de Vendeville

- ✉ 79, rue de Seclin 59175 VENDEVILLE
- ☎ 03.20.16.84.84
- 📄 03.20.16.84.85
- 💻 services.administratifs@mairiedevendeville.fr